

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

SST

Formez vos collaborateurs aux gestes qui sauvent et renforcez durablement la prévention dans votre entreprise. En 14 heures, la formation initiale SST leur apprend à protéger, examiner, alerter et secourir une victime, tout en les rendant acteurs de la prévention des risques professionnels au quotidien. Sous réserve de réussite aux épreuves certificatives, les participants obtiennent le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **disposer de collaborateurs capables d'intervenir rapidement et efficacement** face à un accident du travail ;
- **renforcer l'organisation interne des premiers secours** et améliorer la prise en charge d'une victime avant l'arrivée des secours spécialisés ;
- **limiter les conséquences humaines et organisationnelles d'un accident** grâce à une intervention adaptée ;
- **développer une culture de prévention** en impliquant les salariés dans l'identification et le signalement des situations dangereuses ;
- **améliorer la maîtrise des risques professionnels** et soutenir la démarche santé-sécurité de l'établissement ;
- **valoriser les compétences et l'engagement des collaborateurs** dans la prévention et la sécurité au travail ;
- **préparer les participants à l'obtention du certificat SST**, reconnu dans le cadre du dispositif national de formation au sauvetage-secourisme du travail.

Les + métier

Formation SST initiale à Lyon : gestes de premiers secours, prévention des risques et certificat SST valable 24 mois. Formation en 14 heures.



Public Visé

Tout salarié souhaitant ou étant amené à exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail au sein de son entreprise ou de son établissement, quels que soient son secteur d'activité, son métier ou son niveau de responsabilité. Cette formation s'adresse notamment :
• aux salariés désignés pour participer à l'organisation des premiers secours ;
• aux collaborateurs volontaires souhaitant devenir SST ;
• aux salariés exposés à des risques professionnels particuliers ;
• aux membres des équipes de prévention, de sécurité ou d'intervention de l'établissement. Le SST est à la fois un intervenant capable de porter les premiers secours et un acteur de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.



Pré Requis

Aucun prérequis n'est exigé.

Aucune connaissance préalable en secourisme ou en prévention des risques professionnels n'est nécessaire pour suivre la formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation des secours et de la prévention de l'entreprise, en identifiant son cadre juridique et les limites de son intervention.

Protéger de façon adaptée une situation d'accident en repérant les dangers persistants, en supprimant ou en isolant le danger et, si nécessaire, en soustrayant la victime sans s'exposer lui-même.

Examiner la victime selon une méthode structurée afin d'identifier les signes menaçant sa vie, de reconnaître les autres atteintes et de déterminer les actions prioritaires à réaliser.

Garantir une alerte efficace en transmettant aux interlocuteurs appropriés les informations nécessaires à l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.

Secourir la victime de manière appropriée en réalisant les gestes correspondant à son état, puis en surveillant son évolution jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

Repérer et caractériser les risques professionnels présents dans une situation de travail, ainsi que les dommages potentiels pour les personnes exposées.

Contribuer à la maîtrise des risques professionnels en mettant en œuvre les actions de prévention relevant de son champ d'action, en signalant les situations dangereuses et en proposant des pistes d'amélioration.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SST-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Domaine 1 — Intervenir face à une situation d'accident du travail

Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail

- cadre juridique, responsabilités et limites d'intervention du SST ;
- organisation des secours et procédures d'alerte de l'entreprise ;
- articulation entre l'intervention du SST et l'arrivée des secours spécialisés.

Protéger de façon adaptée

- reconnaissance des dangers persistants : mécaniques, électriques, thermiques, incendie, explosion ou atmosphère dangereuse ;
- protection du SST, de la victime et des autres personnes présentes ;
- suppression ou isolement du danger sans s'exposer ;
- dégagement d'urgence lorsque la situation l'exige ;
- conduite à tenir face au signal national d'alerte et aux consignes de protection des populations.

Examiner la victime

- recherche méthodique des signes menaçant immédiatement la vie ;
- appréciation de l'état de conscience et de la respiration ;
- identification des plaintes et des autres atteintes ;
- détermination des actions de secours prioritaires.

Garantir une alerte efficace

- identification des personnes et services à alerter ;
- éléments indispensables du message d'alerte ;
- transmission ou organisation de l'alerte ;
- accueil et guidage des secours jusqu'à la victime.

Secourir la victime de manière appropriée

Apprentissage des conduites à tenir lorsque :

- la victime saigne abondamment ;
- la victime s'étouffe ;
- la victime ne répond pas et ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur ;
- la victime ne répond pas mais respire ;
- la victime se plaint d'un malaise ;
- la victime se plaint de brûlures ;
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
- la victime présente une plaie qui ne saigne pas abondamment.

La surveillance de la victime, l'adaptation des gestes et la transmission des informations aux secours sont intégrées à chaque situation.

Domaine 2 — Contribuer à la prévention des risques professionnels

Le rôle du SST dans la prévention

- enjeux de la prévention des risques professionnels ;
- positionnement du SST parmi les acteurs de prévention de l'entreprise ;
- organisation et procédures internes de remontée d'informations.

Caractériser une situation dangereuse

- notions de danger, situation dangereuse, événement déclencheur, risque et dommage ;
- observation d'une situation de travail ;
- identification des dangers et des personnes exposées ;
- détermination des risques et de leurs conséquences potentielles.

Participer à la maîtrise des risques

- suppression ou réduction des risques dans la limite de son champ d'action ;
- information des personnes exposées ;
- transmission des situations dangereuses aux personnes chargées de la prévention ;
- proposition de pistes d'amélioration adaptées à l'activité de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et centrée sur la pratique**, favorisant l'acquisition progressive des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail.

Les méthodes mises en œuvre comprennent :

- apports théoriques courts et contextualisés à l'environnement professionnel des participants ;
- échanges d'expériences et questionnements guidés ;
- démonstrations commentées des conduites à tenir et des gestes de secours ;
- apprentissage des gestes par séquences progressives : démonstration, réalisation guidée puis entraînement autonome ;
- études de situations de travail et analyse des risques professionnels ;

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée dans une salle adaptée aux apprentissages pratiques, disposant d'un espace suffisant pour les démonstrations, les exercices au sol et les simulations d'accidents du travail.

Les moyens pédagogiques mobilisés comprennent :

- ordinateur, vidéoprojecteur ou écran et support de présentation ;
- tableau blanc ou paperboard ;
- plan d'intervention SST accompagné de ses pictogrammes ;
- plan d'actions prévention et pictogrammes associés ;
- défibrillateur automatisé externe de formation avec ses accessoires ;
- mannequins de réanimation cardio-pulmonaire **adulte, enfant et nourrisson**, équipés de peaux de visage individuelles ou de dispositifs de protection adaptés ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SST-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- mises en situation d'accidents du travail simulées, proches des situations susceptibles d'être rencontrées dans l'entreprise ;
 - débriefings collectifs, corrections individualisées et réajustements immédiats par le formateur.
- L'alternance entre apports, démonstrations, exercices pratiques et simulations permet à chaque participant de s'entraîner, de corriger ses gestes et de développer sa capacité à intervenir efficacement face à une situation d'accident.

- matériels permettant de simuler les dangers, les accidents, les blessures et les situations professionnelles ;
- matériel de premiers secours et accessoires nécessaires à l'apprentissage des conduites à tenir ;
- matériel d'entretien, produits de désinfection et consommables destinés à assurer l'hygiène des mannequins ;
- études de cas, supports visuels et documents pédagogiques adaptés aux risques professionnels des participants.

L'aide-mémoire « **Sauvetage secourisme du travail** » — INRS ED 4085 est remis à chaque participant à l'issue de la formation initiale. Le plan d'intervention, le défibrillateur de formation, les trois catégories de mannequins et les matériels de simulation font partie des équipements prévus par le référentiel national SST.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de **feuilles d'émargement individuelles signées par les participants et le formateur par demi-journée**. L'assiduité, la participation et la progression de chaque stagiaire sont suivies tout au long de la formation à partir des échanges, des exercices pratiques, des mises en situation et des évaluations formatives réalisées par le formateur.

Les résultats des épreuves certificatives sont consignés sur la **grille individuelle de certification SST** prévue par le référentiel national. Les feuilles d'émargement, les grilles de certification complétées et les supports utilisés pour les épreuves certificatives sont conservés par l'organisme de formation et tenus à la disposition du réseau Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS.

La session de formation, les participants et les résultats sont enregistrés dans l'outil national **FORPREV**. La session est clôturée après vérification des informations saisies, au plus tard dans les 30 jours calendaires suivant la fin de la formation.

À l'issue de la formation :

- une **attestation de fin de formation** est remise à chaque participant ;
- le **certificat national de Sauveteur Secouriste du Travail**, édité par l'intermédiaire de FORPREV, est transmis aux participants ayant satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives ;
- un **questionnaire de satisfaction à chaud** permet de recueillir l'appréciation des participants sur l'organisation, le contenu et l'animation de la formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié par le réseau Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS, titulaire d'un certificat de formateur SST en cours de validité et rattaché à une entreprise ou à un organisme de formation habilité à dispenser les formations SST. Le formateur maîtrise : les référentiels nationaux de compétences et de certification SST ; les techniques de secours et les principes de prévention des risques professionnels ; l'animation de formations pratiques et participatives ; la conception et l'évaluation de mises en situation d'accidents du travail simulées ; l'adaptation de la formation aux risques et à l'organisation des secours de l'entreprise. Son certificat de formateur SST doit être maintenu par une formation de maintien et d'actualisation des compétences tous les trois ans.



Méthodes et modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen d'évaluations formatives : questionnements oraux, exercices pratiques, études de situations, mises en situation d'accident du travail simulées et observation des gestes réalisés. Le formateur apporte les corrections nécessaires et vérifie progressivement l'acquisition des compétences attendues.

En fin de formation, les participants passent **deux épreuves certificatives**, réalisées conformément au référentiel national SST et à l'aide de la grille individuelle de certification :

Épreuve certificative n° 1 — mise en situation pratique :

Le participant intervient face à une situation d'accident du travail simulée comportant au minimum une victime, une lésion, un ou plusieurs dangers persistants, un ou plusieurs témoins et des moyens de simulation adaptés. Il doit démontrer sa capacité à protéger, examiner, alerter et secourir efficacement la victime.

Durée indicative : 7 minutes par participant.

Épreuve certificative n° 2 — questionnement oral :

À partir de la situation simulée de la première épreuve, le participant répond à un questionnement du formateur portant sur le cadre de son intervention, son rôle de SST et sa contribution à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Durée indicative : 5 minutes par participant.

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au participant ayant suivi l'intégralité de la formation et validé l'ensemble des **huit compétences** prévues par la grille nationale de certification. La durée totale des épreuves certificatives ne dépasse pas deux heures pour un groupe de dix participants.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans les locaux du client, celui-ci met à disposition : une salle calme, accessible et adaptée à l'effectif, permettant les échanges, les démonstrations, les exercices au sol et les mises en situation pratiques ; des tables et des chaises mobiles, pouvant être déplacées afin de dégager un espace suffisant pour les simulations ; une alimentation électrique et, si disponible, un écran ou un mur adapté à la projection ; un accès aux sanitaires et aux espaces de pause ; les informations utiles concernant les risques spécifiques de l'établissement, l'organisation interne des secours, les procédures d'alerte, les consignes de sécurité et les moyens de secours disponibles ; le cas échéant, l'accès à des zones de travail représentatives, préalablement sécurisées, afin de contextualiser les exercices de prévention ; la disponibilité des participants pendant l'intégralité de la formation, avec une tenue confortable adaptée à la réalisation d'exercices pratiques au sol. EVINCEL fournit l'ensemble du matériel pédagogique spécifique à la formation SST : mannequins adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur de formation, plans et pictogrammes SST, matériel de simulation, consommables d'hygiène et documents pédagogiques. Ces équipements font partie des moyens spécifiques prévus par le référentiel national SST. Pour une formation interentreprises organisée dans les locaux d'EVINCEL : aucun moyen matériel particulier n'est à fournir par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'analyse préalable de leurs besoins et de la compatibilité des aménagements envisagés avec les compétences à acquérir et à évaluer.

Lors de l'inscription, le participant ou le commanditaire est invité à signaler tout besoin spécifique. Le **référént handicap EVINCEL** étudie, avec la personne concernée et, si nécessaire, les partenaires spécialisés, les mesures d'adaptation ou de compensation pouvant être mises en place : accessibilité des locaux, adaptation des supports, du rythme, des consignes, du matériel pédagogique ou de l'accompagnement. L'INRS recommande d'anticiper ces mesures avant l'inscription et de prévoir, lorsque cela est nécessaire, un suivi individualisé pendant la formation. La formation SST comprend des apprentissages pratiques, des mises en situation et deux épreuves certificatives. Les adaptations proposées doivent permettre au participant de démontrer les compétences prévues par le référentiel national, dont la validation conditionne l'obtention du certificat SST. Une étude de faisabilité est donc réalisée avant la confirmation de l'inscription lorsque la situation de handicap est susceptible d'avoir une incidence sur la réalisation des gestes ou des épreuves.



Durée

14.00 Heures **2** Jours 4 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SST-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427